



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

SUISSE

Seul le texte prononcé fait foi

65^e session de la Conférence générale de l'AIEA

du 20 au 24 septembre 2021

Déclaration prononcée par

M. Benoît Revaz

Secrétaire d'État et Directeur de l'Office fédéral de l'énergie

Vienne, le 20 septembre 2021

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la Conférence générale. J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Suisse. Le Liechtenstein s'associe également à cette déclaration. Soyez assuré de notre plein soutien.

Nous tenons également à remercier le Directeur général, Monsieur Rafael Grossi, ainsi que tout le Secrétariat, pour la qualité et la constance de leur travail. Sans leur engagement, les activités opérationnelles de l'Agence n'auraient pas pu être maintenues pendant la pandémie.

Monsieur le Président,

Il y a dix ans, la Conférence générale a adopté le Plan d'action de l'AIEA sur la sûreté nucléaire. La Suisse félicite l'Agence de sa contribution permanente au renforcement de la sûreté nucléaire, aussi par des moyens virtuels au regard des conditions difficiles que nous connaissons actuellement. Nous attendons avec impatience la « Conférence internationale sur la décennie de progrès après Fukushima Daiichi : exploiter les enseignements tirés pour renforcer encore la sûreté nucléaire ». Cette conférence nous donnera l'occasion de partager les expériences réalisées dans ce contexte et d'évaluer la mise en œuvre du Plan d'action. La Suisse y prendra une part active et espère que la conférence permettra d'améliorer encore la sûreté nucléaire nationale et mondiale.

Les examens périodiques de sûreté et le principe d'amélioration continue sont les éléments fondamentaux d'un régime de sûreté nucléaire durable. Un autre élément important mentionné dans le Plan d'action est le renforcement des examens par les pairs. La Suisse salue le nombre croissant de missions de ce genre. Notre pays accueillera une mission IRRS le mois prochain. Nous nous engageons à partager les conclusions de l'examen en toute transparence et à mettre en œuvre les mesures qui en découleront afin de renforcer encore notre cadre réglementaire national. Nous

appelons tous les États membres à accueillir régulièrement de telles missions d'examen par les pairs.

Le Plan d'action vise également à améliorer l'efficacité du cadre légal international. La Suisse aura l'honneur de présider la réunion extraordinaire et la septième réunion d'examen des Parties contractantes à la Convention commune l'an prochain. Nous tenons à améliorer et à renforcer davantage le processus d'examen de la Convention commune et à contribuer à un examen approfondi des rapports nationaux.

Monsieur le Président,

En mai de cette année, nous avons pu célébrer le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de l'Amendement à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. La conférence d'examen prévue pour l'an prochain est en cours de préparation. La Suisse et le Nigéria auront l'honneur de co-présider cette conférence qui constitue un jalon important dans la poursuite des efforts en vue de renforcer le cadre légal international en matière de sécurité nucléaire. Cette réunion sera l'occasion de promouvoir encore l'universalisation et une application plus efficace de la Convention et de son Amendement.

La Suisse salue également l'élaboration du Plan sur la sécurité nucléaire pour les années 2022 à 2025, qui définit le cadre des activités de l'Agence pour cette période. J'ai le plaisir d'annoncer que cette année nous allons à nouveau contribuer au Fonds pour la sécurité nucléaire.

Monsieur le Président,

Nous saluons les efforts entrepris par l'AIEA pour clarifier les questions relatives aux déclarations faites par l'Iran au titre de son accord de garanties et de son protocole additionnel. Nous rappelons que la coopération pleine et entière de tous les États

membres avec l'Agence est essentielle pour conserver l'intégrité et l'efficacité du système de garanties nucléaires internationales et du régime de non-prolifération. La Suisse est sérieusement préoccupée par la décision de l'Iran de suspendre l'application provisoire de son protocole additionnel. Nous encourageons également toutes les parties à poursuivre les négociations en vue d'un retour au Plan d'action global commun PAGC. Pour préserver les bénéfices en matière de non-prolifération de cet accord important, il est indispensable de se conformer entièrement aux engagements pris dans ce cadre.

Concernant les garanties en général, la Suisse soutient les efforts visant à optimiser davantage le système de garanties, afin que les ressources limitées dont dispose l'Agence puissent être utilisées le plus efficacement possible. Nous avons décidé de rejoindre le Programme d'appui d'États membres et nous sommes actuellement en train de finaliser un accord de coopération avec le Secrétariat.

Monsieur le Président,

Pour terminer, je tiens à souligner l'importante contribution des activités de l'Agence dans le domaine des sciences, des technologies et des applications nucléaires. Ces activités sont un apport essentiel à l'atteinte des objectifs de développement durable. La Suisse est ravie de soutenir le projet ReNuAL 2, qui marque la seconde phase de rénovation des laboratoires de l'AIEA de Seibersdorf. Nous souhaitons également féliciter l'Agence à l'occasion du 60^e anniversaire de ses Laboratoires de l'environnement, qui sera célébré ce mois-ci à Monaco. Pour notre part, nous allons continuer de soutenir activement le travail de l'Agence dans le domaine des applications nucléaires.

Je vous remercie de votre attention.